

**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**PAYS DE LA LOIRE**

**LA DÉROGATION ESPÈCES PROTÉGÉES**

# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE

- Association créée en 2008 et agréée au titre du code de l'environnement
- Fédération régionale des associations environnementales :

5 fédérations départementales :

- France Nature Environnement Loire-Atlantique (44)
- France Nature Environnement Anjou (49)
- Fédération pour l'Environnement de Mayenne (53)
- France Nature Environnement Sarthe (72)
- France Nature Environnement Vendée (85)

4 associations régionales ou infra-régionales :

- Bretagne Vivante
- Coordination régionale LPO Pays de la Loire
- Groupe Chiroptères Pays de la Loire
- Virage Énergie Climat Pays de la Loire

→ Réseau associatif d'environ 100 associations affiliées et 47000 militants



Membre de



# ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ET ENQUÊTES PUBLIQUES

**Deux profils à distinguer :**

- Associations créées en opposition à tel ou tel projet
- Associations « généralistes »

# LA DÉROGATION ESPÈCES PROTÉGÉES

**Elle revêt plusieurs caractéristiques notables :**

- Système dérogatoire à un régime de protection strict
- Rigueur des critères d'octroi, confirmée par la jurisprudence...
- ... et qui demeure lorsque la dérogation est intégrée à une autre autorisation

# **LES DOSSIERS PRÉSENTÉS EN ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Deux cas de figure :**

- Le dépôt d'une demande de dérogation n'a pas été jugé nécessaire
- Le dossier comporte une demande de dérogation

# DÉROGATION JUGÉE NON NÉCESSAIRE

- Examen des associations focalisé sur la justesse de l'analyse, notamment par prise en compte des mesures d'évitement et de réduction (pas compensation)
- Appréciation du « risque suffisamment caractérisé » (Conseil d'État, 17/02/23)
- Prise en compte des avis rendus sur le projet
- Examen parallèle des autres dimensions du projet

# DÉROGATION JUGÉE NÉCESSAIRE

- Examen des associations focalisé sur le respect des trois critères de fond conditionnant l'octroi de la dérogation
- N'empêche pas d'examiner si des espèces ont été « oubliées »
- Prise en compte des avis rendus sur le projet
- Examen parallèle des autres dimensions du projet

# LES CONDITIONS DE FOND

## **Absence d'autre solution satisfaisante**

Conduit à s'interroger sur l'existence d'autres façons de répondre à l'objectif recherché par le projet

- Obligation de justification par le pétitionnaire
- Nécessité de démontrer que les recherches d'alternatives se sont avérées vaines
- Appréciation au cas par cas par le juge en cas de contentieux

# LES CONDITIONS DE FOND

## Maintien dans un état de conservation favorable

Obligation que l'opération autorisée ne nuise pas au maintien des espèces dans un état de conservation favorable **dans leur aire naturelle de répartition**

- Obligation de justification par le pétitionnaire
- Appréciation au cas par cas par le juge en cas de contentieux, avec prise en compte des mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- Condition pour l'instant la moins bien appréhendée par la jurisprudence

# LES CONDITIONS DE FOND

## Un motif légitime

Notion de **raisons impératives d'intérêt public majeur** (RIIPM)

- Obligation de justification par le pétitionnaire
- Notion qui excède celle de l'intérêt public ou de l'utilité publique
- Appréciation au cas par cas en fonction de différents critères (réponse à un besoin public, concordance avec politiques publiques, création d'emplois, rareté de la ressource, etc.)
- Absence de « théorie du bilan » : l'appréciation de la RIIPM n'est pas à géométrie variable en fonction de l'ampleur des enjeux environnementaux

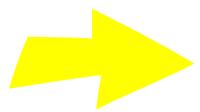
# LA RIIPM

## Exemples de projets ne répondant pas à une RIIPM

Il a par exemple été retenu que, dans leur contexte particulier, ne répondait pas à une RIIPM :

- Un projet de zone d'activité commerciale (CE, 24 juillet 2019)
- Un projet d'extension de carrière (CE, 30 décembre 2021)
- Un projet de zone logistique (TA Nantes, 9 mai 2025)
- Un contournement routier (CAA Bordeaux, 10 décembre 2019)
- Un projet de centrale hydroélectrique ( CE, 3 juin 2020)

# DÉROGATIONS ESPÈCES PROTÉGÉES ET ENQUÊTE PUBLIQUE



Attentes des associations

# AXES D'AMÉLIORATION DE LA RÉGLEMENTATION

→ Propositions des associations

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION !**